

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

MAIRIE DE CHAMPCENEST

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 JUIN 2024

Présents:

Catherine PERRIN, Pascal CAPOEN, Jonathan NAHOUM, Lydie BARRE,

Isabelle BUCHART, Philippe MAISONNEUVE

Absent représenté:

Céline LE BREUIL représentée par Isabelle BUCHART

Blandine DE CLERCK représentée par Lydie BARRE

Absent excusé

Fabrice BILLEMONT

Absent non excusé

Modesto MANSO GALAS

Secrétaire de séance

Isabelle BUCHART

Nombre de conseillers présents : 6 Nombre de conseillers représentés : 2 Nombre de conseiller absent excusé : 1 Nombre de conseiller absent non excusé : 1

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Champcenest sous la Présidence de Madame Catherine PERRIN, Maire, qui certifie :

- ♦ Que la convocation du Conseil Municipal a été faite et envoyée le 17 juin 2024 ;
- Que le nombre de conseillers en exercice est de 10 ;
- ♦ Que la liste des délibérations sera affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune ;
- ♦ Que le présent Procès-Verbal sera publié sur le site internet de la commune en exécution des articles L.2231-1, L2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR:

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du Compte-rendu du 4 avril 2024,
- Délibération projet SAGE de l'Yerres révisé
- Abeilles Eglise de Champcenest
- Désignation d'un responsable des composteurs collectifs de la commune de Champcenest
- · Point sur l'adressage de notre commune
- Point sur la fête des voisins du 2 juin 2024
- ♦ Brocante du 11 août 2024 à Champcenest
- Elections législatives, tenue des bureaux pour les 30 juin et 7 juillet
- Ouestions diverses

La séance s'est ouverte à 19 heures sous la présidence de Madame Catherine PERRIN, Maire de la Commune de Champcenest.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Isabelle BUCHART est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 4 AVRIL 2024 :

Le Procès-Verbal de la réunion du 4 avril 2024 a été adressé à chaque Conseiller Municipal. Madame le Maire invite les conseillers à formuler des remarques sur la rédaction de celuici. En l'absence d'observations, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

DELIBERATION - PROJET SAGE DE L'YERRES REVISE :

Madame Catherine PERRIN expose le projet SAGE de l'Yerres qui joue un rôle essentiel sur l'urbanisme et la protection de la ressource en eau face au réchauffement climatique. Il s'impose aux documents d'urbanisme élaborés par les collectivités compétentes, comme les SCOT et les PLU, qui doivent être compatibles avec ses objectifs. Les nouvelles règles s'imposent aux porteurs du projet.

Sachant que le conseil n'a pas toutes les informations et que sans délibération avant le mois d'août le projet est approuvé, le Conseil Municipal décide de ne pas se prononcer.

ABEILLES EGLISE DE CHAMPCENEST :

Madame Catherine PERRIN explique que les abeilles sont revenues sur le mûr de l'Eglise où l'ont compte plus de 10 nids. Malgré l'intervention de plusieurs apiculteurs il n'est pas possible de récupérer les reines. La rénovation de la façade reste le seul moyen d'enrayer ce problème mais les travaux estimés à 200.000 € HT lors de l'étude préalable en novembre 2022 restent trop excessifs pour notre petite commune même avec une subvention de 80 % sur le HT.

Madame Catherine PERRIN va rencontrer prochainement Monsieur AUGER des bâtiments de France.

Cette question sera remise à l'ordre du jour lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

<u>DESIGNATION</u> D'UN RESPONSABLE DES COMPOSTEURS COLLECTIFS DE <u>LA</u> COMMUNE DE CHAMPCENEST:

Madame Le Maire, Catherine PERRIN indique qu'elle a participé à une réunion du SMECTOM et que les communes n'ont pas l'obligation d'avoir un composteur collectif. La commune de Champcenest ne souhaite pas en disposer.

POINT SUR L'ADRESSAGE DE LA COMMUNE :

Madame Catherine PERRIN informe le Conseil Municipal que la loi 3DS prévoit que les communes mettent à disposition les données relatives à la dénomination des voies et la numérotation des maisons et autres constructions dans le cadre de la mise à disposition

des données de référence prévue à l'article L.321-4 du code des relations entre le public et l'administration (art L.2121-30 du CGCT).

En vertu de l'article L.2213-28 du CGCT, les communes doivent avoir réalisé la première mise à disposition de leurs données d'adressage sur le site internet « adresse.data.gouv.fr » au 1^{er} janvier 2024 pour les communes de plus de 2000 habitants et au 1^{er} juin 2024 pour les autres.

Cependant la commune rencontre des problèmes d'adressage qui ne correspondent pas au cadastre alors qu'ils doivent être en concordance. C'est pourquoi le fichier est en train de se mettre à jour par Madame Catherine PAGEOT, Secrétaire de Mairie et que certains habitants de la commune recevront un certificat d'adressage leur indiquant qu'ils devront changer leur numérotation de rue. Les numérotages concernés seront essentiellement des Bis et Ter.

2 panneaux seront installés au 45 avenue des peupliers pour solutionner les problèmes de distribution des colis, des taxis, des livreurs de pizzas, ...

POINT SUR LA FETE DES VOISINS:

Madame Lydie BARRE qui s'est occupée de la Fête des Voisins explique que 20 personnes étaient présentes seulement à cause de la Fête Médiévale de Provins qui d'habitude est vers le 15 juin et qui cette année était avancée au 1er week-end du mois.

C'était une très bonne journée, chacun avait apporté son plat, les structures gonflables ont plu aux enfants.

Elle rajoute que dimanche 23 juin 2024 le concours de jeu vidéo a rassemblé 13 participants et que cet évènement sera à renouveler. Nous remercions Madame Nelly GOMES qui a fait don des trophées qui ont été remis aux gagnants.

BROCANTE DU 11 AOUT 2024 A CHAMPCENEST:

Madame Catherine PERRIN informe le conseil qu'une barrière sera installée après la brocante au stade pour un projet CITY STADE et que celle-ci ne pourra plus se faire là-bas.

Un emplacement sera déterminé ensuite afin de recevoir tous les exposants de la brocante.

ELECTIONS LEGISLATIVES, TENUE DES BUREAUX POUR LES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024 :

Madame Catherine PERRIN explique qu'il n'a pas été évident en si peu de temps et surtout en période de vacances d'avoir les membres du conseil municipal présents. 3 personnes de la commune se sont proposées et nous les en remercions.

QUESTIONS DIVERSES

1/- RECUPERATEURS D'EAU:

Madame Lydie BARRE demande la date d'installation des 2 récupérateurs d'eau.

Madame Catherine PERRIN va organiser leur mise en place.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Le Maire lève la séance à 20 heures 20.

Le secrétaire de séance :

Madame Le Maire:

Isabelle BUCHART

Catherine PERRIN

Signature:

Signature: